

ordinairement l'Etat, en Angleterre, qui donne le signal du progrès. Il trouve parfois de l'opposition de la part des municipalités.

M. ARNOULD.—Il pense que c'est à tort qu'on affirme que certaines villes maritimes doivent déverser leurs eaux d'égout dans le port. Il est du même avis que M. Drouineau, et croit que l'Etat étant le plus fort doit montrer l'exemple.

Mme A. KATCHER.—En Angleterre, les municipalités refusent souvent d'entreprendre des travaux d'assainissement. A son avis, un Congrès scientifique doit émettre des vœux et non des conseils.

M. SENÉ.—Certains arrivages sont soumis à des mesures d'assainissement. Il a eu l'occasion de le constater. Il serait également utile surtout de prendre des mesures préventives contre la diphtérie, la rougeole, etc., et de se livrer à la prophylaxie du choléra, de la fièvre jaune, etc.

M. PROUST, répondant à M. Treille, dit qu'à leur arrivée par voie de mer, les chiffons sont désinfectés. Il va faire son possible pour obtenir que ceux venus par voie de terre soient soumis à la même opération. Il est heureux pour cela de s'appuyer sur l'autorité du Congrès d'hygiène. Quant à la variole, le meilleur moyen d'en empêcher l'invasion, c'est la vaccination et la revaccination. En Allemagne, depuis la loi sur la vaccination, 1874, on ne constate plus que des cas très peu nombreux. Ces conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

A. R.

A continuer.

CONGRÈS

CONTRE LA TUBERCULOSE

Au moment de la clôture du Congrès contre la tuberculose, une Commission, où figuraient des autorités très compétentes, recrutées dans la

médecine humaine et dans la médecine vétérinaire, a été spécialement chargée de rédiger des Instructions populaires relatives aux précautions à prendre.

Ces instructions ont été revues et approuvées par les Professeurs les plus éminents de la Faculté de Médecine de Paris, et grâce à l'initiative de M. Villemin, c'est sur elles que l'Académie de Médecine est appelée à délibérer.

A titre de document, nous transcrivons ici les parties marquantes de cette communication.

La tuberculose est, de toutes les maladies, celle qui fait le plus de victimes dans les villes et même dans certaines campagnes.

(A Paris, en 1884, sur 59 970 décès, plus du quart (11 500) sont imputables à la tuberculose.)

Si les tuberculeux sont si nombreux, c'est que la phthisie pulmonaire n'est pas la seule manifestation de la tuberculose, comme on le croit à tort dans le public.

La tuberculose est une maladie parasitaire, virulente, contagieuse, transmissible, causée par un microbe, le *bacille de Koch*.

Ce microbe pénètre dans l'organisme par le canal digestif avec les aliments, par les voies aériennes avec l'air inspiré, par la peau et les muqueuses à la suite d'écorchures, de piqûres, de blessures et d'ulcérations diverses.

Certaines maladies (rougeole, variole, bronchite chronique, pneumonie) et certains états constitutionnels (diabète, alcoolisme, syphilis), prédisposent à contracter la tuberculose.

La cause de celle-ci étant connue, les précautions prises pour se défendre contre les germes peuvent empêcher sa propagation.

Le parasite de la tuberculose peut se rencontrer dans le lait, les muscles, le sang des animaux qui servent à l'alimentation de l'homme (bœuf, vache, lapin